

PCA - Un plan de continuité d'activité

Un PCA s'entend par l'ensemble des mesures identifiées au sein d'une organisation permettant d'anticiper les conséquences de l'apparition d'une crise sur son activité principale.

Il s'agit :

- d'y faire face en assurant le maintien, total ou partiel, des activités et tâches opérationnelles essentielles de l'entreprise.
- de prévoir la reprise des activités complètes à l'issue de la crise.

Le plan de continuité d'activité va permettre à l'entreprise de répondre à ses obligations externes (telles que le respect des lois ou de ses engagements contractuels) et ses obligations internes (stratégie, survie de l'entreprise, image).

On trouve 2 types de PCA : complet ou simplifier

La réalisation d'un PCA est un projet structurant pour l'entreprise. Il s'inscrit dans **une démarche globale de gestion des risques**, associée notamment à des plans de prévention. Lorsque l'entreprise ne dispose pas de l'anticipation nécessaire ou n'a pas encore de stratégie globale de gestion des risques, elle peut malgré tout réaliser un PCA simplifié. Il s'agit de **se concentrer uniquement sur les actions majeures prioritaires** permettant de résister à une crise, de maintenir les activités essentielles et de reprendre l'activité une fois la crise passée. Le PCA simplifié, contrairement au plan de continuité d'activité complet, ne s'intègre pas dans une stratégie globale de gestion des risques de l'entreprise. Il permet de préparer une stratégie spécifique, rapide et simplifiée pour résister à un scénario donné.

Pourquoi réaliser un PCA ?

Le plan de continuité d'activité permettra de réduire l'impact d'une crise sur la pérennité de l'entreprise. Il pourra également permettre de prendre des décisions rapidement, en priorisant les actions à mener et justifiant les dépenses nécessaires associées.

Cela permet d'assurer des enjeux nécessaires à sa pérennité :

- enjeux financiers : maintien du CA, anticipation de nouvelles dépenses, instabilité des marchés financiers
- enjeux commerciaux : maintien des contrats et des clients et de l'approvisionnement des fournisseurs ou sous-traitants
- enjeux juridiques : respect des obligations légales ou contractuelles
- enjeux d'image et de responsabilité : communication sur les mesures prises contre la crise, visibilité accrue et maintien de la confiance auprès des parties prenantes.

Contenu d'un plan de continuité d'activité

Le plan de continuité de l'activité est un document qui décrit la stratégie à adopter pour faire face, selon leur priorisation, à des risques identifiés, selon la probabilité de leur survenance et la gravité de leur impact. Il s'agit d'un document qui définit des procédures et les ressources associées.

Le PCA doit donc contenir :

- **Le contexte** : décrit les objectifs et les obligations de l'entreprise, dont va découler la liste des activités essentielles pour les accomplir. Cette liste s'accompagne des différents processus nécessaires au fonctionnement de ces activités.
- **Les risques** : identifier les risques les plus graves pour la continuité des activités essentielles, accompagnés de plusieurs scénarios quant à leur survenance. Pour cette raison une méthodologie globale d'analyse des risques doit être menée en complément de la réalisation du PCA pour obtenir une grille complète d'évaluation des risques.
- **La stratégie de continuité d'activité** : précise pour chaque activité essentielle, le niveau de service retenu, la durée d'interruption maximale acceptable, les ressources critiques nécessaires ou qui pourront être perdues jusqu'à la reprise de la situation normale.
- **Les responsabilités** : définit les différents responsables, leur rôle et les procédures de la mise en œuvre du PCA, accompagnés des moyens associés pour l'exécuter.
- **Le dispositif de gestion de crise** : élabore opérationnellement la mise en œuvre des mesures du PCA. Il définit les procédures de détection d'incident, de qualification, d'escalade, d'alerte, de mobilisation ou encore d'activation de la cellule de crise ainsi que des seuils de déclenchement des mesures du PCA et la communication associée.
- **La maintenance opérationnelle du plan** : il s'agit d'établir d'abord des indicateurs pour vérifier et mesurer la mise en œuvre du PCA ainsi que son efficacité, en amont et en aval.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION D'UN PLAN DE CONTINUITÉ

